



Permanence Impôts 2020

La Permanence Impôts 2020 (remplissages de déclarations d'impôts simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne, sera à disposition **du 3 février au 30 avril 2020**.

Les inscriptions se font comme d'habitude auprès du Centre d'action sociale de Bernex (CAS - Hospice général), 313 rue de Bernex - 1233 Bernex, **téléphone : 022 420 39 30**.

Une participation de **35 CHF** par déclaration simple est demandée.